

CONCIERGE SUPPLÉANT(E)

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

- Le travail consiste à nettoyer et entretenir les établissements scolaires.
- L'employé(e) maintient l'ordre et la propreté des établissements scolaires désignés et fait les petites réparations telles qu'exigées.
- Il/elle peut être appelé(e) à surveiller un personnel chargé d'aider à exécuter différentes tâches de conciergerie et de nettoyage.
- Il/elle prend les décisions relativement au travail ordinaire bien que les tâches soient ordinairement exécutées suivant des méthodes établies.
- Ses fonctions particulières consistent à balayer, essuyer et laver les planchers, cirer et polir les planchers et le mobilier, nettoyer les cabinets de toilette, remplacer les fournitures de toilette et nettoyer les tableaux, les fenêtres et les murs.
- Il/elle enlève aussi la neige et la glace des entrées de l'école, tond le gazon, voit au fonctionnement d'une petite chaufferie, fait de petites réparations et assure en général la sécurité des établissements scolaires lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Il/elle peut être appelé(e) à travailler sans surveillance directe et à élaborer son propre horaire de travail pour exécuter les tâches qui lui sont assignées; toutefois, le travail peut être inspecté par un supérieur administratif pour s'assurer qu'il est conforme aux normes établies.
- Peut également être demandé d'exécuter d'autres tâches connexes.

COMPÉTENCES REQUISES

La personne choisie doit avoir terminé une douzième année et/ou posséder de l'expérience en entretien des bâtiments. Elle doit être capable d'effectuer des réparations mineures. Une bonne connaissance du français parlé et écrit est essentielle.